

Projet Pédagogique

ALSH EXTRASCOLAIRE CVSD



Mail: cvsdomarin@gmail.com

2025/2026

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Le Centre de Vacances Sportif du Dauphiné (changement de nom en cour pour “Centre de Vacances Socio-culturelle du Dauphiné” pour mieux refléter les objectifs du centre) est une association loi 1901 créée en 2015, implantée sur le territoire rural de Domarin et des communes partenaires (Maubec, Four et Eclose-Badinières).

La structure organise des accueils collectifs de mineurs :

- Accueil périscolaire dans les écoles élémentaires de Domarin et Four
- Accueil des mercredis à Four
- Accueil extrascolaire (vacances) à Domarin, Maubec et Eclose-Badinières
- Séjours montagne, semaines spéciales ados et mini-camps découverte de la nature

Le public accueilli est assez varié, avec des enfants de 3 à 5 ans, avec leurs besoins et caractéristiques, des enfants de 6 à 13 ans, et des jeunes pré-ados / ados de 13 à 16 ans.

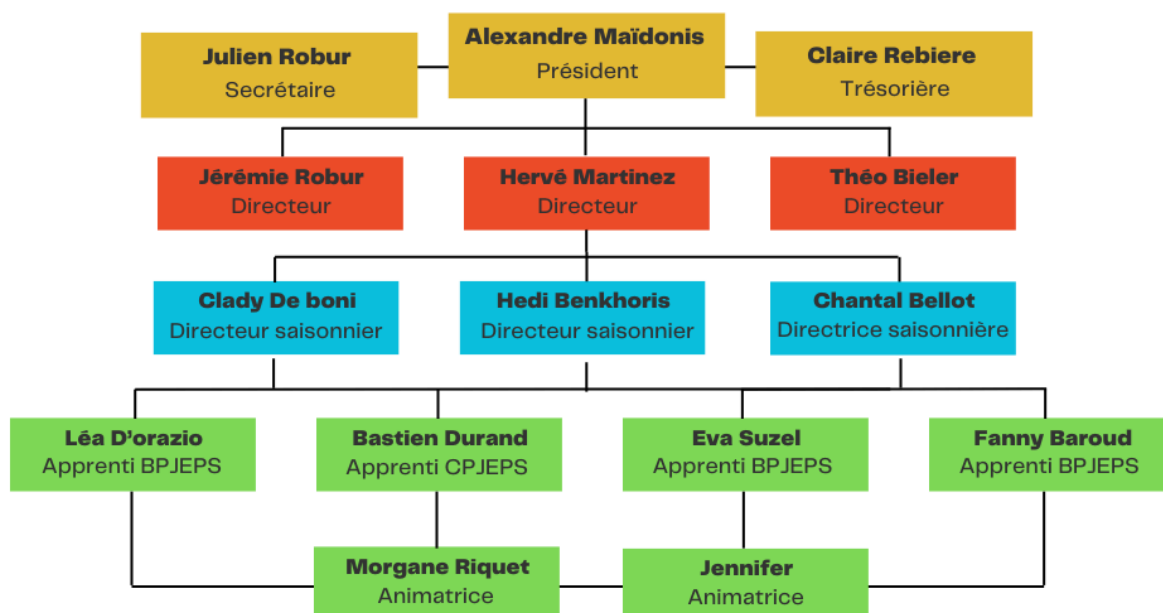
Capacités variables selon les sites déclarés.

Le bassin est composé d'une population mixte (souvent CSP moyenne). La localisation du centre permet de jouir de la proximité directe de la campagne et de la communauté de communes de Bourgoin-Jallieu, qui est assez dynamique au niveau socio-culturel (spectacle, art, sport, etc.).

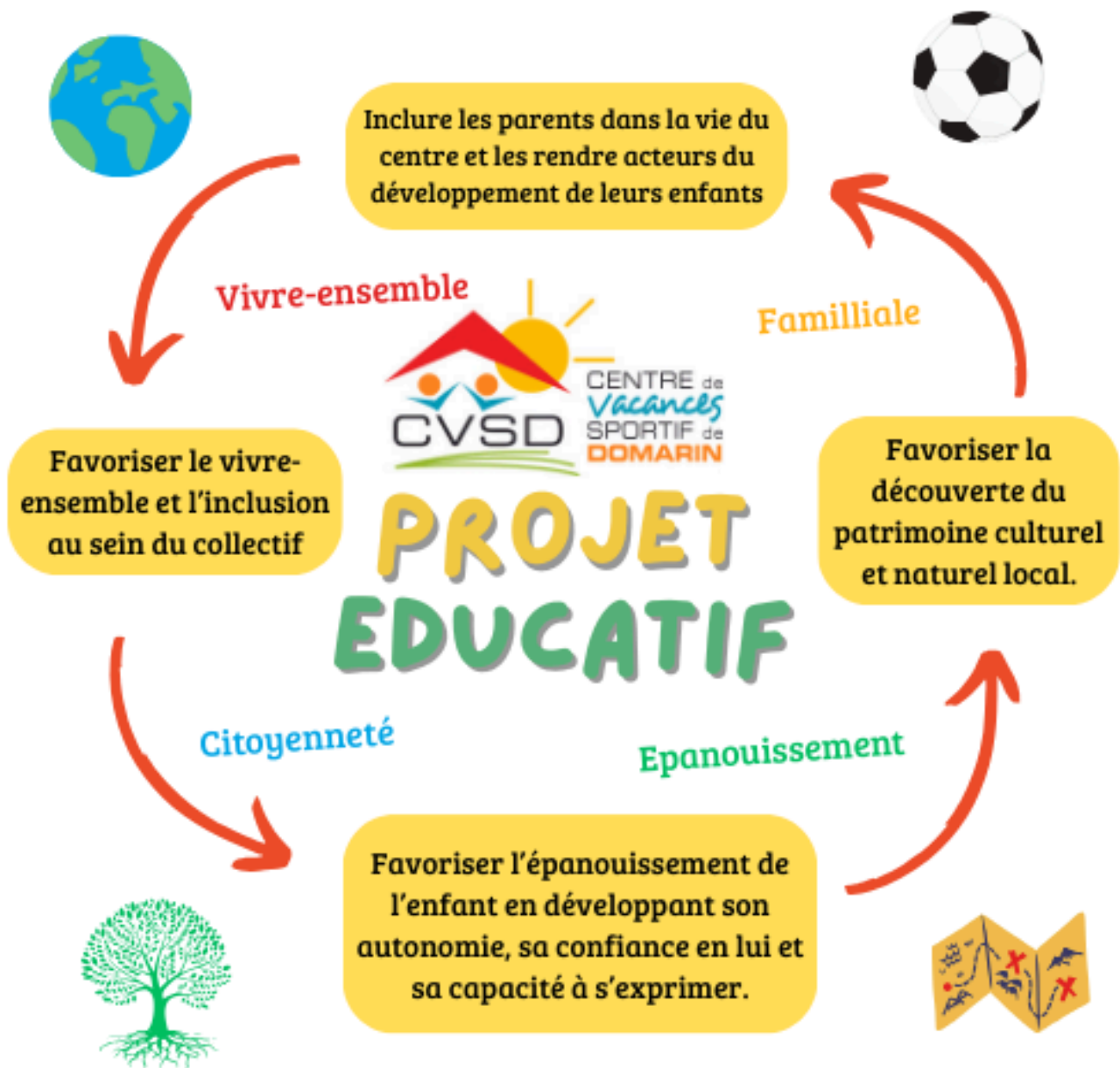
Certaines communes sont partenaires du CVSD (Domarin, Maubec, Eclose-Badinières, Four, Saint-Alban-de-Roche, Chezeneuve), ces communes participent à un cofinancement à hauteur de 2€ par jour et par enfant venant de leur commune respective.



ORGANIGRAMME CVSD



INTENTIONS ÉDUCATIVES



FONCTIONNEMENT DU CVSD EXTRASCOLAIRE

Tarification :

Actuellement le CVSD propose des tarifs à la journée et à la semaine dégressifs à partir de 4 et 5 jours. Les communes partenaires cités plus haut participent à hauteur de 2€ par jour et par enfant de leurs communes. Les tarifs extrascolaires comprennent le repas et le goûter.

Grille tarifaire (entrée en vigueur entre l'été 2026 et rentrée scolaire 2026/2027) :

Tarif journée	GRILLE TARIFAIRE CVSD			
	QF bas (-600) Extérieur	QF bas (-600) Commune partenaire*	QF haut (+600) Extérieur	QF haut (+600) Commune partenaire*
Si inscription 1-2-3 jours	15€	13€	30€	28€
Si inscription 4-5 jours	15€	13€	24€	22€

Organisation de l'équipe :

- L'amplitude horaire pour l'équipe est de 7h30 jusqu'à 18h30.
- Des arrivées différées sont faites en rotation: 7h30 / 8h / 8h30
- Horaire d'accueil du matin entre 7h30 et 9h.
- Horaire de l'accueil du soir de 17h à 18h.
- Les repas sont prévus entre 11h45 et 13h en 1 ou 2 services selon effectif et centre pour prendre le temps de manger, débarrasser et nettoyer avec les enfants.

Une pause de 30 min est prévue, à prendre entre 13h et 14h en rotation avec les autres animateurs. Le nombre d'animateurs varie entre les différents centres et dépend du nombre d'enfants toujours en respectant les taux en vigueur selon le type d'ACM.

Les groupes sont réparties selon les années de naissance :

3-4 ans / 5-6 ans / 7-8 ans / 9-10 ans / 11-13 ans / 13 ans et plus

Des enfants peuvent monter et/ou descendre d'un groupe pour être avec un copain ou en fonction des besoins de celui-ci. Les maternelles sont parfois séparées en plusieurs groupes distincts quand le nombre est trop important.

Temps de repos et activité :

Des espaces dédiés au calme (lecture ou dessin) pendant les temps libres.

Un temps calme obligatoire entre 13h et 13h30 pour favoriser la digestion des enfants.

Moment bilan pendant le goûter de 16h à 16h30 est aussi considéré comme un temps calme avant l'arrivée des parents.

La journée type pour les enfants:

- 7h30 à 9h accueil temps libre ou temps calme selon leur choix
- 9h à 11h30 activité choisie par l'animateur parfois après concertation avec les enfants
- 11h30 à 11h45 temps calme et lavage des mains / installation des couverts pour certains (rotation des groupes dans cette tâche)
- 11h45 à 12h20 premier service 12h20 à 13h00 deuxième service
- 13h à 13h30 temps calme
- 13h30 à 14h temps calme ou temps libre selon leur choix
- 14h à 16h15 activité choisie par l'animateur parfois après concertation avec les enfants
- 16h15 à 16h45 goûter et bilan de fin de journée (les plus les moins, à prévoir pour demain...)
- 16h30 à 18h temps libre ou temps calme avant l'arrivée des parents

La sécurité et réglementation :

Pour inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs, les parents doivent au préalable remplir une fiche sanitaire où sont stipulés les allergies, les traitements médicaux, le nom du médecin traitant et les numéros d'appel en cas d'urgence médicale. Les listes de santé et les PAI sont établis chaque année lors des renouvellements de dossiers et mis à jour régulièrement. Les allergies sont affichées dans les listes des présences à disposition de toute l'équipe d'animation. Les enfants présentant des allergies alimentaires doivent bénéficier d'un PAI (projet d'accueil individualisé) qui est regroupé dans un dossier. Avant chaque période, les trousse sont vérifiées et les éléments manquants sont ajoutés à l'aide de la réserve. Nous disposons également de plusieurs trousse de secours pour les activités extérieures.

Les soins sont notés sur le cahier de pharmacie. Ils sont réalisés par un animateur titulaire du PSC1, l'assistant sanitaire (défini avant chaque période). Nous disposons d'une infirmerie au centre où l'enfant peut être mis à l'écart du reste du groupe pour se reposer. Pour les « petits accidents » (pipi, trous, taches...) nous disposons de vêtements de rechange. Lors de tout déplacement, les animateurs prennent systématiquement les

trousses de secours, la liste des enfants ainsi que leurs fiches sanitaires. Certaines maladies contagieuses nécessitent une éviction du malade de l'accueil de loisirs.

Accueillir et gérer un public d'enfants suppose de vérifier en permanence que l'environnement matériel et les comportements humains garantissent de bonnes conditions de sécurité. Toute l'équipe doit redoubler de vigilance pour la surveillance des enfants. Le directeur veille à ce que la sécurité soit assurée sinon elle intervient immédiatement auprès des animateurs. Il est également important d'informer les enfants eux-mêmes des risques de la vie quotidienne. Chaque animateur veille à la sécurité du lieu avant de démarrer une animation. Il doit veiller en permanence à ne laisser aucun matériel dangereux à disposition des enfants (ciseaux, cutter, ...)

Les activités :

Le centre de loisirs propose essentiellement des activités diverses et variées dans la limite des prérogatives d'encadrement et du matériel nécessaire à l'activité.

- Activités en pleine nature (land art, rallye photo, construction de cabane ..)
- Activités ludiques (jeux de ballon, jeux collectifs, jeux de raquette ...)
- Activités manuelles en tout genre
- Activités artistiques et culturelles (théâtre, danse, acrosport...)

Accueil des enfants en situation de handicap et prise en compte des besoins spécifiques :

Le CVSD utilise des locaux prêtés par les communes ou établissements pouvant recevoir du public donc les normes et accessibilité sont adaptées à tous types de handicap moteur.

Le CVSD affirme son engagement en faveur d'un accueil inclusif. Chaque enfant, quelles que soient ses particularités, doit pouvoir accéder aux temps éducatifs proposés dans un cadre sécurisant et adapté.

L'accueil d'un enfant en situation de handicap ou présentant un besoin spécifique fait l'objet d'une préparation en amont. Une rencontre avec la famille peut être organisée afin d'identifier les besoins, les capacités, les éventuelles contre-indications et les adaptations nécessaires. Lorsque cela est requis, un protocole d'accueil individualisé (PAI) est formalisé et partagé avec l'équipe éducative.

L'adaptation ne repose pas uniquement sur l'enfant, mais sur l'organisation du centre. Cela implique :

- L'ajustement des rythmes et des temps d'activité
- L'adaptation des consignes et supports pédagogiques
- L'aménagement des espaces si nécessaire
- La sensibilisation du groupe au respect des différences
- La possibilité d'individualiser certaines activités sans exclure l'enfant du collectif

L'équipe éducative veille à proposer des activités modulables permettant différents niveaux d'engagement et de participation. L'objectif n'est pas de standardiser les propositions, mais de les rendre accessibles.

Dans la mesure des moyens humains et matériels disponibles, le centre s'engage à rechercher des solutions adaptées en lien avec les familles et les partenaires locaux. L'inclusion constitue une démarche continue d'amélioration, intégrée aux axes de développement 2026–2029.

L'organisation sanitaire :

La préparation des repas est confiée à un prestataire de service « Guillaud traiteur ». Celui-ci veille au respect des consignes en matière d'hygiène et la réglementation en vigueur. Le directeur a un droit de regard sur le respect de ces règles et doit le signaler dans le cas contraire. Les goûters sont achetés par le directeur de l'accueil de loisirs qui veille au respect de la chaîne de froid (glacières) et rangés dans une pièce propre, accessibles uniquement par l'équipe d'animation.

Les animateurs préparent le goûter chaque jour en respectant plusieurs règles :

- Utilisation d'un support propre pour la préparation
- Noter dans un cahier spécifique les dates et numéros de lots
- Ranger et nettoyer le plan de travail après chaque goûter

En cas d'atelier cuisine avec les enfants, les mêmes règles sont appliquées et doivent également :

- S'assurer que les enfants se soient tous lavé les mains correctement
- Garder un échantillon de toute nourriture transformée

Un réfrigérateur est à disposition de l'accueil de loisirs mais également de l'APS. La température du frigo est notée chaque matin sur un registre et un planning est mis en place pour un nettoyage régulier. L'équipe veille également à régulièrement faire le tri des denrées entamées et note systématiquement la date d'ouverture des aliments (produits frais entamés non réutilisés).

LES SÉJOURS

Tarif séjour 2025/2026 :

Séjour montagne : 495€ la semaine tout compris (hors matériel)

Séjour eaux vives : 395€ la semaine tout compris

Semaine ado aventure : 250€ la semaine tout compris

Le CVSD propose des séjours thématiques visant à favoriser l'autonomie, la découverte et la confiance en soi des enfants et adolescents.

Séjour ski – Collet d'Allevard (7–17 ans, vacances d'hiver, effectif max 50-60 enfants)

Ce séjour se déroule au centre des Mainiaux qui est adapté et spécifique à l'accueil de mineurs, offrant un cadre sécurisé qui favorise l'autonomie des enfants dans la vie quotidienne. Tout au long de la semaine les enfants sont accompagnés dans leur pratique du ski avec une attention particulière portée sur la responsabilité de chacun. Le séjour est alimenté par diverses activités neige ainsi que par des veillées et moments de vie quotidienne.

Séjour eaux vives – Sault-Brenaz (9–17 ans, vacances d'été, 4 semaines en juillet, effectif max 20-30 enfants)

Au cœur de l'Espace Eaux Vives, les enfants découvrent la vie en camping et profitent d'activités aquatiques et nature variées encadrées par des moniteurs spécialisés. Les séjours favorisent l'apprentissage de l'organisation collective, le respect des règles de vie en groupe et l'autonomie quotidienne. Les activités proposées encouragent le dépassement de soi, la prise d'initiative et le développement des compétences sociales.

Ces séjours s'inscrivent pleinement dans les axes éducatifs du centre, en combinant sécurité, autonomie, socialisation et découverte de nouvelles expériences, tout en offrant des moments forts favorisant l'épanouissement et la construction personnelle des apprenants.

LES SEMAINE « Ado Aventure » (11 à 17 ans, 1 semaine à la Toussaint et 1 semaine à Pâques, effectifs max 8 ados)

Les semaines « Ado Aventure » sont réservées à nos pré-ados et nos ados (11–17 ans) et proposer à un tarif de 250€ par semaine tout compris.

Le CVSD propose, pendant les semaines scolaires de la Toussaint et de Pâques, des semaines spéciales « Ado Aventure ». L'objectif est de favoriser leur autonomie, leur curiosité et leur participation active, tout en leur offrant des expériences hors du cadre quotidien.

Ces semaines se déroulent avec un départ et un retour au centre de Domarin, mais les activités se déroulent principalement sur des sites régionaux. Les adolescents découvrent le patrimoine local à travers des sorties nature, des découvertes culturelles ou des expériences ludiques, et participent à des activités favorisant le mouvement, la coopération et la création de liens.

L'organisation de ces semaines repose sur les principes éducatifs du centre :

- Vivre-ensemble et lien social : les activités collectives et les temps d'échanges permettent de renforcer la cohésion du groupe et de développer le respect mutuel.
- Découverte culturelle et ouverture au territoire : les visites et découvertes encouragent la curiosité, l'ouverture au monde et la valorisation de la culture locale.
- Épanouissement physique et bien-être : les déplacements et les activités ludiques incitent les adolescents à se mettre en mouvement et à expérimenter de nouvelles pratiques sportives ou de plein air.

Ces semaines « Ado Aventure » constituent ainsi un levier éducatif concret, favorisant la responsabilisation, la socialisation et l'éveil culturel des adolescents, en cohérence avec les valeurs et objectifs du projet éducatif du centre.

LE PÉRISCOLAIRE

Des mercredis "Année 2025/2026" :

Tarif périscolaire mercredi repas et goûter non compris (36 mercredis) :

La tarification des mercredis est sous forme de journée ou demi-journée et/ou en semaine paire/impair. L'engagement est annuel (sauf cas spécifique : déménagement, divorce, ...) à raison de 36 mercredis sur l'année scolaire 2025/2026.

- Tous les mercredis à la journée : 900€/l'année
- Tous les mercredis à la demi-journée : 500€/l'année
- 1 mercredi sur 2, journée complète, semaine paire ou impaire : 500€/l'année
- 1 mercredi sur 2, demi-journée : 250€/l'année

Nous effectuons le service périscolaire au gymnase de Four 38080.

La capacité maximum est de 80 enfants dont 32 - de 6 ans répartis selon les semaines paires et impaires et en demi journée ou journée complète.

Les groupes sont répartis selon les années de naissances et/ou par classe :

3-4 ans (PS-MS) "les bambis" / 5-6 ans (GS-CP) "les petits loups" / 7-8 ans (CE1-CE2) "les kunfu panda" / 9-10 ans (CM1-CM2) "les avengers"

Les repas et goûter sont à charge des parents.

L'équipe pédagogique 2025/2026 est composée de :

Directeur : Jérémie Robur

Animateur diplômé : Théo Bieler, Fanny Baroud, Eva Suzel, Morgane Riquet, Léa D'orazio, Eva Prinnet

Animateur Stagiaire : Bastien Durand

Animateur non diplômé : Jennifer Reynaud, Marie Claude Bellot-Paturel

Assistant sanitaire : Marie-Claude Bellot-Paturel

Remplaçante (si disponible) : Chantal Bellot-Paturel ; Ines Longepierre ; Clady De Boni

Le fonctionnement de l'accueil et l'organisation sont les mêmes que pour l'extrascolaire.

Sur temps scolaire "Année 2025/2026" :

Nous effectuons le service périscolaire à l'école élémentaire de Four et de Domarin sur demande et besoin spécifique de ces communes.

Des animateurs en contrat avec le CVSD sont soumis aux communes afin d'assurer le service périscolaire du matin, de cantine et du soir.

Domarin : 1 agent tous les jours chargé d'assurer la surveillance et le service du midi.

Horaire : 7h45 à 8h30 ; 11h30 à 13h45 ; 16h30 à 18h15

Four : 1 agent le lundi et jeudi chargé d'animer le midi

Horaire : 11h30 à 13h30 ; de 16h30 à 18h

Un animateur supplémentaire du CVSD peut, en cas de besoin, assurer le remplacement d'un agent de la commune en périscolaire lors des temps définis dans la convention.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE : Vacances de printemps 2026

<u>Effectif</u> -6ans : 6/13ans :	<u>Equipe pédagogique "Nom du centre"</u> Directeur : Adjointe :		
BAFA	Stagiaire	Non diplômé	Intendance

Favoriser l'autonomie de l'enfant

Objectif Directionnel

Exemple	Prise de décision	Confiance en soi
Activité	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer aux enfants de créer leur propre jeu ou faire une demi-journée où ils organisent et choisissent leurs activités. 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser des activités seul qui ne met pas en échec l'enfant (Activité manuelle, Battre un score et pas un camarade).
Vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> - Les laisser choisir ce qu'ils veulent goûter entre plusieurs propositions préalable. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pouvoir se servir tout seul à table (la nourriture et l'eau).
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un pôle dessin sans supervision où les enfants peuvent choisir leur coloriage et leur matériel feutre crayon craie feuille ardoise. 	<ul style="list-style-type: none"> - Chaque enfant peut créer une activité dans la semaine et la propose aux autres pendant le temps libre ou temps dédié
Posture Anim	<ul style="list-style-type: none"> - Laisser le choix aux enfants sur leur envie, au goûter, ou et quand faire cette activité 	<ul style="list-style-type: none"> - Insister sur les bonnes choses réalisées par l'enfant, le féliciter, célébrer les exploits lors du cercle de discussion de fin de journée.

Favoriser la coopération et le vivre-ensemble à travers des projets collectifs.

Objectif Directionnel

Exemple	Intégration	Solidarité
Activité	<ul style="list-style-type: none"> - Faire participer tous les enfants en donnant un rôle à chacun ou en modifiant les règles de certaines activités. - Privilégier les activités coopératives et sans élimination. 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposez des jeux et des activités de résolution de problèmes qui nécessitent que les enfants collaborent pour trouver des solutions. - Privilégier les récompenses collectives.
Vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> - Aller vers les enfants qui ne jouent pas sur les temps libres et leur proposer d'intégrer un groupe avec l'aide des enfants. - Mise en place d'un parrainage, un enfant qui le souhaite peut accompagner le nouvel arrivant en lui présentant le centre et le groupe et en lui proposant de jouer avec lui. 	<ul style="list-style-type: none"> - Attendre que tout le monde soit servi pour commencer à manger. - Nettoyer la salle avant de partir en temps libre. - Décorer l'accueil en rapport avec le thème.
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un grand jeu en mélangeant toutes les tranches d'âge et faire en sorte que tous est un rôle à jouer dans l'objectif de grand jeu. (Le chef du navire, le porteur des clés, le compteur du groupe, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la coopération des plus grands pour aider les plus petits à débarrasser et/ou à réaliser les activités notamment lors du grand jeu. - Privilégier les activités coopératives adaptées en duo par exemple ou mise en pratique d'un spectacle de groupe).
Posture Anim	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffler une dynamique de groupe pour ne laisser personne à l'écart. Initier les actions et questionner sur le comportement à adopter dans certaines situations. - Commencez ou terminez la journée avec un cercle de discussion où les enfants peuvent partager leurs expériences. Encouragez-les à écouter attentivement les autres et à offrir du soutien et des encouragements. 	

Sensibiliser les enfants à la nature et à l'environnement.

Objectif Directionnel

Exemple	Prise de conscience	Découvrir de nouveau lieu
Activité	<ul style="list-style-type: none"> - Sortie au village, rencontrer les producteurs locaux - Privilégier des activités qui utilisent des éléments naturels (dessine ton paysage, construction de cabane, chasse au trésor...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Privilégier des activités découvertes en extérieur (balade à vélo, sortie au lac, en forêt, course d'orientation)
Vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> - Donner la possibilité aux enfants de manger locaux et de produire ce qu'ils mangent (fromage en sortie à la ferme par exemple) 	<ul style="list-style-type: none"> - Laisser la possibilité de se balader et découvrir les écuries, potager et forêt environnante.
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher et planifier des activités extra centre en extérieur (accrobranche, équitation, vélo ..) - Réserver un traiteur ou un établissement qui respect des normes locaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Privilégier les piques-niques en extérieur (1x semaine) - Sortie extra-centre (ferme péda, lac ...) - Organisation de colonie et/ou de bivouac à la cabane des chasseurs.
Posture Anim	<ul style="list-style-type: none"> - Montrer l'exemple (pas de téléphone ou de musique lors des sorties extérieures) - Tenir un discours élogieux sur les activités en plein air - Souligner les moments simples et agréables en extérieur 	<ul style="list-style-type: none"> - Partager ses histoires et expérience de voyage - Échanger avec les enfants sur leurs vacances et lieu qu'ils ont visités. - Sensibiliser sur les bienfaits de l'extérieur